

Commune de
MIZOËN
38142
D : 038-21380274-20170310-DEL-2017-20-DE
Envoyé en préfecture le 14/03/2017
Reçu en préfecture le 14/03/2017
Affiché le
Tél / Fax 04 76 80 11 39
mairie.mizoen@orange.fr

**ECHANGE TERRAIN
BRENON-VERGNOL /
COMMUNE**

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Acte n° 2017/20

L'an deux mil dix-sept, le dix mars, le Conseil municipal de la Commune de MIZOËN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Bernard MICHEL, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 28 février 2017

PRESENTS : MM. MICHEL Gilbert, COING Jean-Pierre, BEAUME Hugues, BERARD Guy, GIRAUD Roger, GONON Florence, MIALON Delphine, PINATEL François, VIN Daniel ;

ABSENTS : SEVERAC Pascal ;

Secrétaire de séance : Monsieur BERARD Guy.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sur proposition du Maire,

DECIDE d'échanger une partie des parcelles suivantes, selon le plan annexé :

- ✓ Parcelles B845 et B846 pour 26 m², située au hameau de Singuigneret, appartenant à Monsieur Frédéric BRENON et Mme Yveline VERGNOL,

Contre

- ✓ Une partie de l'espace public, hors voie publique, sur la place de Singuigneret pour 20 m²,

DIT que cet échange sera réalisé sans soulte d'aucune des parties concernées,

DIT que l'acte authentique sera établi par l'étude de Maître GENIN, Notaire à BOURG D'OISANS (Isère),

MANDATE Monsieur le Maire pour effectuer toute démarche et signer tout document nécessaire à cet effet.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme,

Certifié exécutoire compte tenu
de son dépôt en Préfecture

Le Maire,
Bernard MICHEL



